

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1979)
Heft: 491

Rubrik: Courier

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un cas de sciatique

Déconcertant Pierre Lehmann : les lecteurs de DP le connaissent bien dans la rigueur implacable de sa lutte pour les énergies alternatives (gaz de fumier, mais ce n'est qu'un exemple parmi d'autres), contre le chauffage électrique (ne pas mettre un doigt dans l'engrenage nucléaire!), dans sa quête absolue d'une nouvelle autonomie des individus, le voici, tout au long de cette tranche de vie qu'il nous livre, payant de sa personne, pour le respect de ses principes.
Réd.

J'ai été victime cet hiver d'une sciatique aigue. C'est très douloureux. Au point d'en devenir fou. Ma femme a été obligée de me descendre en catastrophe au milieu de la nuit du chalet où nous étions pour les vacances d'hiver à l'hôpital de Sion. En arrivant à l'hôpital j'étais presque inconscient tellement j'avais absorbé de calmants.

Je ne suis pas assuré contre la maladie car je trouve le système d'assurance existant en Suisse complètement idiot. A cause de cela l'hôpital s'est montré très réticent à m'accepter. Il voulait être sûr d'être payé intégralement avant de me donner des soins. Ma femme a dû se fâcher et on m'a laissé entrer. On m'a alors couché sur une petite table très étroite pour faire une radiographie de ma colonne vertébrale et on m'a laissé là-dessus tout seul sans surveillance. N'étant qu'à demi-conscient, au premier mouvement je suis tombé de la table, face en avant, sur le sol dur. Ca m'a valu une dent cassée, ma montre bracelet démolie et divers bleus. On m'a remis sur la table et on a finalement fait la radio. Puis on m'a fourré au lit. Piqûres, pilules... J'ai dormi de courts instants quand la douleur diminuait temporairement. Le lendemain, profitant d'un moment où j'étais à peu près capable d'écouter, un médecin est venu m'engueuler en me disant que je m'étais mal conduit.

Sur la radiographie, personne n'a rien pu voir. Un copain médecin auquel ma femme a téléphoné lui propose alors de me transférer au CHUV à Lausanne. Là on est très bien équipé. On peut faire des radiographies à contrastes très précises. Donc après deux nuits à Sion, ma femme me transbahute à Lausanne. Même scène à l'entrée ! Vous n'êtes pas assuré ? Comment se fait-il ? Signez tout de suite ici que vous payerez tous les frais sans discuter. Je signe et me retrouve dans une chambre entre deux autres malades. L'un d'eux est conducteur de machines de chantier. Il a perdu en partie le contrôle d'un de ses mains. Peut-être à cause des trépidations permanentes auxquelles il est soumis. Il remarque en passant que la machine qu'il conduit coûte trois cent mille francs mais que le siège du conducteur est constituée d'une planche de bois recouverte d'une toile cirée.

Je veux téléphoner à mon copain médecin pour savoir ce que je fais ici. Pas de téléphone dans la chambre. L'infirmière très aimable pousse mon lit (qu'on m'a interdit de quitter) au corridor vers un téléphone (ça fait penser au piano de Grock). Je demande mon numéro au standard. La téléphoniste me demande qui je suis. Je le lui dis. Elle me répond alors que je n'ai pas le droit de téléphoner. Perplexe, je demande à l'infirmière comment résoudre ce problème. Celle-ci demande alors la communication en son nom et jure à la téléphoniste qu'elle payera tout de suite. Ca passe pour cette fois.

Au bout d'un moment un jeune médecin s'intéresse à mon sort. La radiographie prise à Sion ne semble pas l'inspirer beaucoup non plus. Il teste mes réflexes en me tapant dessus avec un marteau en caoutchouc. Ca a l'air d'aller à peu près. Mais il est pessimiste et me prédit un avenir très sombre. Il faut d'abord rester couché au moins dix jours et manger des pilules jaunes et roses. Puis on verra. Je suggère qu'un chiropraticien pourrait peut-être m'aider. Il me regarde avec pitié. Surtout pas ça. Tant qu'à rester couché, je décide que c'est

tout aussi sympathique et certainement moins coûteux pour la collectivité et pour moi-même de faire ça à la maison. On me fait comprendre que je suis un inconscient mais on me laisse tout de même aller. J'aurai passé en tout trois nuits au CHUV.

Après une semaine à la maison, je vais quand même voir un chiropraticien. Ce dernier me suggère d'abord d'arrêter toute consommation de pilules, ce que je fais avec d'autant plus de plaisir que le seul effet discernable de ces pilules est de me rendre vaseux. Contrairement aux autres médecins, le chiropraticien, lui, semble voir quelque chose sur les radiographies. Il n'y a pas d'écrasement manifeste de disque intervertébral mais plus probablement un léger déplacement de la vertèbre L4. Il me fait des manipulations de la colonne et à l'heure actuelle je suis pratiquement guéri.

Par exemple, la feuille de chou.

De mon séjour dans les hôpitaux, je garde un souvenir mitigé. Les infirmières sont remarquablement aimables et efficaces. J'ai pu par exemple obtenir par l'une d'elles un livre très bien fait sur l'anatomie du système nerveux, livre qui m'a permis de comprendre un peu ce qui m'arrivait. Mais il me semble qu'en tant que méthode pour guérir des gens, le CHUV souffre de gigantisme et d'inefficacité. Et cela va certainement empirer encore lorsqu'on mettra en service les nouveaux bâtiments, encore plus gigantesques, qui sont en voie d'achèvement. Les médecins que j'ai vus étaient de bons jeunes gens intelligents qui avaient certainement étudié avec sérieux et passé de brillants examens. Mais ils perpétuent cette relation stupide entre patient et médecin qui veut que le premier soit un pauvre pécheur et le second son rédempteur. On n'écoute pas le patient. Il n'est rien censé comprendre ni savoir. encore moins suggérer. On ne l'encourage pas à essayer d'être un peu son propre médecin. Tout ce qui n'est pas médecine officiellement agréée est méprisé. Exemple les chiropraticiens. Et les remèdes naturels efficaces sont ignorés.

Par exemple j'ai appris par mon voisin conducteur de machines que les feuilles de chou en cataplasme étaient un moyen puissant pour calmer les douleurs (et j'en ai fait l'expérience chez moi après). Quand j'ai voulu demander une feuille de chou on m'a regardé comme si on craignait pour mon équilibre mental puis on m'a dit qu'il n'y avait pas de choux au menu du jour.

La "Némésis médicale" de Illich devrait être une lecture obligatoire pour tous les médecins. Cela remplacerait avantageusement plusieurs années d'études.

Pierre Lehmann

ECONOMIE ET FINANCES

Banque Nationale Suisse : les risques et les bénéfices

Vie et survie des entreprises helvétiques : tenir de faire le point, de dégager une stratégie à moyen et long terme, c'est inévitablement poser des questions sur la ligne de conduite de la Banque Nationale Suisse. Nous nous essayions à cet exercice dans un précédent "Domaine Public" (485). Nous constatons que, si "interventionnisme" il y avait eu effectivement l'an passé, il avait été marqué et coûteux à la fois, portant exclusivement et de manière globale sur la monnaie (d'où deux questions urgentes : qui décide de telles interventions et sous quel contrôle ? une autre politique d'intervention n'est-elle pas à envisager ?). Ci-dessous, reprenant en quelque sorte notre propre balle au bond, une nouvelle contribution (pas définitive !) sur ce sujet délicat et ardu entre tous. Réd.

La Banque Nationale a-t-elle en réalité les coudees franches ? Evidemment non, puisque si elle n'avait pas été paralysée par la peur de perdre de l'argent, si elle n'avait pas raisonnablement comme une banque commerciale qui doit des comptes à ses actionnaires, si elle était

intervenue beaucoup plus massivement, bien plus tôt, elle aurait pu, comme elle le fait depuis le 1er octobre 78 stopper la hausse du franc suisse et elle n'aurait eu aucune perte de change. Mais il fallait prendre le risque de mettre même plusieurs milliards de francs sur le marché chaque semaine, et il aurait fallu le faire sans limites.

C'était un coup de poker que la Banque Nationale et le Conseil fédéral n'ont osé jouer que lorsqu'ils ont été acculés, lorsqu'ils ont compris que l'avenir de secteurs entiers de notre industrie, de plusieurs régions de notre pays était menacé.

Certes, la politique d'interventionnisme timoré de la Banque Nationale ces dernières années, ses tentatives, toujours sans lendemain de lutter contre les fluctuations journalières des cours et de tenter d'enrayer périodiquement la hausse du franc suisse pour ensuite y renoncer, sont à l'origine d'une perte de quatre milliards de francs. Ces mesures ont malgré tout permis de ralentir la hausse du franc suisse, de laisser notre économie s'adapter progressivement, d'éviter la panique. Elles ont probablement malgré tout freiné l'enthousiasme de spéculateurs qui, ne l'oubliions pas, ont eux gagné, ces dernières années, des dizaines de milliards de francs simplement en achetant des francs suisses.

D'autres voies

Y avait-il d'autres moyens d'enrayer la spéculation sur le franc suisse, d'empêcher tous ceux qui, de part le monde, cherchent à faire fructifier leur fortune, de la placer en francs suisses, pour gagner de l'argent ou pour l'avoir en sécurité dans notre pays ? Il en existe, bien sûr. On pourrait avoir un contrôle des changes, refuser l'argent d'étrangers, reconnaître simplement le droit aux autres Etats de contrôler la fraude fiscale ou les fuites de capitaux en acceptant, dans ces cas-là, de leur livrer des informations sur les fonds placés en Suisse. Mais ce sont toutes là des mesures qui amèneraient un redimensionnement de notre système ban-

caire et financier. Si elles étaient prises brutalement, notre économie ne le supporterait que difficilement, ne serait-ce qu'en raison de la diminution de l'emploi que cela provoquerait. On pourrait aussi œuvrer pour le retour à des systèmes de change fixe. Mais cela suppose une coopération internationale beaucoup plus poussée qui implique que l'on accepte d'importants transferts financiers, à long terme, en faveur des pays déficitaires. Ce sont là des sacrifices que nous avons bien de la peine à accepter, surtout si nous voulons, ce qui est un non-sens économique, gérer notre Banque centrale et notre Etat comme nos ménages et nos entreprises.

Vivre en parasite ou coopérer

La Suisse est à ce point imbriquée dans l'économie mondiale qu'elle doit, pour survivre, soit se comporter en parasite, soit coopérer pour améliorer le sort de ceux dont elle dépend. Un parasite peut prospérer quelques temps sur un corps moribond mais il ne peut ensuite plus rien pour sa survie et nous commençons à peine à en faire la cruelle expérience.

Pourquoi avons-nous ce comportement de hérisson, qui pourrait bien être suscidaire ? Sauf en période de crise, le Parlement, le peuple refusent à l'Etat les moyens d'une politique économique et monétaire adaptée. Le maintien de structures économiques sectoriellement et régionalement équilibrées, la lutte contre le chômage, une sécurité sociale décente doivent être nos objectifs prioritaires. Les finances de l'Etat, la gestion de notre Banque Nationale sont au service de ces objectifs.

Le refus, maladif, de tout interventionnisme économique semble nous forcer à choisir entre une croissance économique sans frein au bénéfice d'une minorité et une crise dont nous ne connaissons encore que les premiers symptômes. Il est temps peut-être d'abandonner nos préjugés et notre sagesse et de savoir ce que nous voulons ?

R.B.

DP 491